

Image not found or type unknown



Construction d'une piscine en zone nf

Par **cindy**, le **24/04/2012** à **10:48**

Bonjour,

nous avons commencer les travaux d'une piscine avant d'avoir fait une demande de déclaration de travaux, c'est une grosse erreur, mais la n'est pas le problème, notre piscine dépasse de 2 m en zone nf.....que peut ton faire? la déclarer payer une amende et être tranquille....ou tout détruire....? merci bcp cordialement